

Vous êtes senior ou à mobilité réduite ? La ville facilite votre déplacement pour aller voter



Vous souhaitez participer aux élections municipales dimanche 15 mars 2026 mais vous ne pouvez pas vous déplacer seul ?

Comme à chaque élection, la ville vous propose deux dispositifs pour vous aider à vous rendre facilement dans votre bureau de vote.

- Pour les seniors : le service convivialité

Proposé par le CCAS tout au long de l'année, le service convivialité met à disposition des personnes les moins autonomes **une navette** permettant un déplacement facilité et ponctuel. Un agent du service convivialité vient vous récupérer à votre domicile et vous accompagne jusqu'au bureau de vote. Le retour à votre domicile sera assuré en toute sécurité.

Ce service est gratuit.

Places limitées. Réservation conseillée.

Pour plus d'informations contactez le CCAS au 01 49 34 11 60 (Le jour du vote, contactez directement le 01 49 92 66 66).

- Pour les personnes à mobilité réduite : un partenariat avec le collectif Plus Sans Ascenseurs

Grâce au partenariat entre la ville et le collectif Plus Sans Ascenseurs, les personnes à mobilité réduite peuvent **bénéficier d'un accompagnement** pour se rendre dans leur bureau de vote. Des bénévoles de l'association vous aideront à vous déplacer.

Pour bénéficier du service gratuit proposé par le Collectif Plus Sans Ascenseurs, le formulaire en pièce jointe est à remplir et à renvoyer à l'adresse suivante : plussansascenseurs@gmail.com
La personne d'astreinte le jour J sera disponible au 06 51 08 01 38.

Ne laissez pas la mobilité vous empêcher de voter !

Documents
[formulaire](#)